

**Titre du rapport :**

**Nomination du vice-président chargé du pôle d'ingénierie et de management**

<b>Rapporteur (s) :</b> Président UBFC	Rapport N°8
<b>Séance du Conseil d'administration</b>	14 février 2017

Pour avis conforme	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre/pour approbation	<input checked="" type="checkbox"/>

**Rapport :**

Les articles 12 et 22 des statuts d'UBFC définissent l'installation de l'équipe de gouvernance :

- Article 12 :  
*"Le conseil d'administration élit le président d'UBFC ainsi qu'un vice-président chargé des questions et ressources numériques. Il approuve la désignation, par le président, des vice-présidents délégués."*
- Article 22 (extrait) :  
*"Le président est assisté d'un bureau. Sont membres du bureau, outre le président :*
  - *Le président du conseil académique,*
  - *Le vice-président élu chargé des questions et ressources numériques,*
  - *Les vice-présidents délégués, dont la désignation par le président est approuvée par le conseil d'administration, et parmi lesquels un vice-président issu du collège des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de services et de santé et un vice-président issu du collège des usagers."*

Conformément au schéma de gouvernance présenté lors de la séance du 30 mai 2016, le Président d'UBFC a choisi de proposer la candidature de Monsieur Bernard CRETIN pour exercer les fonctions de vice-président chargé du pôle d'ingénierie et de management.

**Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la désignation de Monsieur Bernard CRETIN.**